



USO SPORTS DE GLACE
Loisirs et compétition



Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club,
Le club USO Sports de Glace section patinage artistique a le plaisir de vous inviter à participer à la Coupe Jeanne d'Arc qui se déroulera:

les samedi 7 mars et dimanche 8 mars 2026 à la

**Patinoire du BARON
1 Rue Alexandre Avisse
45000 ORLEANS**

Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG), à la Ligue Centre et hors ligue.

La compétition est support de médailles jusqu'à la Vermeille, sous réserve de panel conforme, et est réservée aux patineurs des **filières Régionales, Fédérales, Nationales des catégories poussins, benjamins, minimes, novices, juniors, séniors et aux adultes**. Le nombre d'inscriptions maximum est fixé à 150 programmes sur l'ensemble du week-end.

Toute inscription devra être adressée à **artistique@usosg.fr** pour qu'elle puisse être confirmée. Elle devra mentionner le nom et prénom de chaque patineur, sa catégorie et les entraîneurs accrédités ainsi que leurs coordonnées (mail et téléphone) via le formulaire dédié aux inscriptions.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et par ordre de priorité. La priorité étant donnée à la Ligue Centre Val de Loire. Pour les clubs hors ligue, les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite d'inscription.

Les inscriptions doivent être considérées comme validées, dès lors que vous avez reçu la confirmation d'inscription de notre club. Cette confirmation sera envoyée le lendemain de la date limite d'inscription.

Dates Importantes :

Date limite d'inscription par mail : **1 février 2026**

Date limite de réception de paiement : **15 février 2026**

Date limite envoi des musiques : **22 février 2026**

Tirage au sort : **1 mars 2026**

Compétition : **7 et 8 mars 2026**

Règlement :

Réglementation complète sur le site de la CSNPA (Book CSNPA 2025/2026)

Participants:

- Les patineurs devront être en possession d'une **licence compétition en patinage artistique**, délivrée par la FFSG, pour la saison 2025/2026, au jour de l'inscription et les éléments de programme saisis sur le site de la CSNPA.
- Le nombre de participants par club n'est pas limité. La section organisatrice se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre maximal de programmes sera atteint pour l'horaire de la compétition.
- Les candidats s'engagent à respecter les horaires, et devront être présents à la patinoire une 1h avant le début de leur échauffement sur glace.
- Les organisateurs se réservent le droit de conserver toute avance prise lors de la compétition, jusqu'à 45 minutes.
- Les organisateurs se réservent le droit et la possibilité de prendre toute décision de nature à permettre le bon déroulement de la compétition.
- La feuille de contenu de programme devra être enregistrée sur le site CSNPA au plus tard le 1er février 2026.

Musiques :

Les musiques des patineurs seront à envoyer au plus tard **le 22 février** par mail à artistique@usosg.fr. Si vous avez plusieurs patineurs, vous pouvez les envoyer à la même adresse via wetransfer. Les musiques en format mp3 devront être enregistrées sous le format suivant : « Filière - Catégorie - Sexe - Nom & Prénom ». Ex : National - Poussin - M - Dupont François.mp3

Le jour de la compétition, chaque patineur devra être en possession d'une clé USB avec son nom, prénom, catégorie ainsi que son club.

Paiement:

Le montant de l'inscription est fixé à **47 euros par participant**.

Le règlement financier est à effectuer au plus tard le **15 février**. L'inscription définitive sera validée par le paiement effectif des droits d'inscription. Paiement **de préférence par virement bancaire** sur le compte ci-dessous avec pour référence "CJA - nom de votre club" :

Union Sportive Orléanaise Sports de Glace Artistique

IBAN : FR76 1027 8374 5600 0107 5300 921

BIC : CMCIFR2A

Ou par chèque, libellé à l'ordre de **USOSG Artistique** adressé à :

Patinoire du BARON
USO Sports de Glace
1 Rue Alexandre Avisse
45000 ORLEANS

Aucun remboursement d'inscription ne pourra être exigé. Les engagements versés seront définitivement acquis. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

Possibilité de restauration sur place.

Hôtels à proximité de la patinoire :

Hôtel B&B Orléans Centre Foch

Angle, 4 Rue Du Maréchal Foch, Bd Rocheplatte, 45000 Orléans / 08 92 23 31 93

Tarif sportif

Hôtel IBIS centre Gare

17 av Paris, 45000 Orléans / 02 38 62 40 40

Tarif Sportif

Appart'City Confort Orléans

4 Rue de Lahire, 45000 Orléans / 02 77 81 54 50

Le Bannier hôtel, restaurant

13 Rue du Faubourg Bannier, 45000 Orléans / 02 38 53 25 86

Urban Style Hôtel des Cèdres

17 Rue du Maréchal Foch, 45000 Orléans / 02 38 62 22 92



USO SPORTS DE GLACE
Loisirs et compétition

